



Pour toute information sur le réseau de bus Sillages et les cars Lignes d'Azur, rendez-vous dans les bureaux de Sillages situés au 109 avenue Pierre Sémard (ancienne gare SNCF).

Depuis juillet 2012, le Pôle Intermodal de Grasse accueille une partie des lignes du réseau Sillages, en particulier les lignes **(du lundi au samedi)**

**3 4 5 6 17 20 21 30 33 34 40**

et la **FUNIX**, ligne spécifique pour assurer, toutes les 15 minutes, la liaison entre le Pôle Intermodal et le centre ville.

**Le dimanche** : les lignes **4 34**

Les lignes Sillages **au départ de la place de la Buanderie** : **7 9 10 12 33 40 39**

**Lignes AZUR** : 500 - 500S - 511 - 530 - 600 - 610

**Lignes Varlib** : 3001 Fayence

**LER** Sisteron-Grenoble (L31) / **LER** Gap (L21)

**Pour toute information :**

[www.sillages.eu](http://www.sillages.eu)

Tel. 04 93 36 37 37 - 04 92 42 33 80



Conception: Service communication du Pôle Azur Provence - Imprimé chez Sud Graphic sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos: © Pôle Azur Provence C. Barbiero



**Pôle Intermodal de Grasse**  
Route de la Marigarde  
06130 Grasse  
Tel : 04.97.01.12.98  
[poleintermodal@paysdegrasse.fr](mailto:poleintermodal@paysdegrasse.fr)

**Communauté d'agglomération du Pays de Grasse**

57 avenue Pierre Sémard  
06130 Grasse

[deplacement@paysdegrasse.fr](mailto:deplacement@paysdegrasse.fr)  
[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

Tel : 04 97 05 22 00  
Fax : 04 92 42 06 35



# Pôle Intermodal de Grasse



Mode d'emploi Parking-Relais

# Le Pôle Intermodal de Grasse, un nouvel espace pour faciliter les liaisons entre les différents modes de transport

Le Pôle Intermodal vous permet de stationner votre véhicule **gratuitement si vous utilisez les transports en commun** - trains, lignes de bus Sillages ou Lignes d'Azur.

## Les services du Pôle Intermodal

- UN PARKING-RELAIS (P+R) **gratuit à la journée pour les utilisateurs des Transports en Commun** (bus ou train).
- **220 places de parking** dont 6 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Une nouvelle gare routière avec les bus Sillages et les cars départementaux Lignes d'Azur.
- Une navette FUNIX à 1,5€ pour rejoindre le centre-ville de Grasse (toutes les 15 min).
- Un lien direct avec la gare SNCF.



## Mode d'emploi PARKING-RELAIS (P+R) du Pôle Intermodal de Grasse



### Entrée

- Le PARKING-RELAIS (P+R) est **exclusivement réservé aux utilisateurs des Transports en Commun** - bus Sillages, cars Lignes d'Azur et trains - occasionnels ou réguliers (détenteurs d'une carte d'abonnement).

### Sortie

- La sortie du P+R est gratuite sur présentation d'un titre de transport validé dans la journée - bus ou train - ou de la carte d'abonnement Sillages, Lignes d'Azur.

### Durée

- Le stationnement est limité à la journée en cours.
- Stationnement de nuit autorisé pour les usagers des transports en commun voyageant sur plusieurs jours et ayant rempli le formulaire d'autorisation.



## Informations pratiques

### Horaires d'Ouverture du PARKING-RELAIS (P+R)

De 6h00 à 21h00, 7 jours/7 y compris les jours fériés (sauf le 1<sup>er</sup> mai).

**Aucun accès n'est autorisé en dehors des heures d'ouverture du Parking-Relais** : tout véhicule étant stationné s'expose alors à une amende et à une immobilisation ou à un enlèvement par la fourrière pour stationnement abusif.

L'entrée au P+R permet de bénéficier d'un droit de stationnement et non de garde. **La communauté d'agglomération décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages.**

### Les titres de transport sont vendus :

- ▶ au siège de Sillages
- ▶ dans les bus par les conducteurs
- ▶ dans les distributeurs ou les guichets de la Gare SNCF pour les trains.

### Pour plus de renseignements :

Tel : 04.97.01.12.98 ou « guichet » sur site [poleintermodal@paysdegrasse.fr](mailto:poleintermodal@paysdegrasse.fr)

## Informations complémentaires

- > Parking ombragé
- > Site sous vidéosurveillance
- > Site adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- > Abri vélos
- > Wc public
- > Stationnement exclusivement limité aux véhicules légers et Hauteur <2,00m

Vous roulez électrique ? 4 emplacements sont équipés de bornes de recharge. Stationnement et recharge gratuits !

